Le compte carbone individuel, le grand réconciliateur

Qui de nous n’a pas assisté ces derniers à temps à des scènes de ce type : untel est pointé du doigt, même entre amis, parce qu’il a une grosse voiture thermique, telle autre parce qu’elle a pris l’avion pour un voyage longue distance, et tel autre parce qu’il commande une pièce de bœuf au restaurant. Il me semble que ces scènes se multiplient et participent de la tension entre citoyens et à la course à la vertu que nul en réalité ne sait évaluer réellement.

Si on ne compte pas, et nous sommes peu nombreux à compter, comment savoir, par exemple, si celui qui ne mange pas de viande mais a une grosse voiture thermique est plus ou moins vertueux que celui qui prend l’avion mais ne mange pas de viande ?

Si on ne compte pas, ne risque-t-on pas de stigmatiser un comportement plutôt qu’un autre, une personne plutôt qu’une autre, sans preuve ?

Si on ne compte pas, et même si l’on connait les grosses masses, ne risque-t-on pas de réduire la liberté de choix de chacun et faire monter les mécontentements et les oppositions ?

La solution pour éviter ces disputes et discussions sans fondements, c’est le **compte carbone.**

Le compte carbone individuel permettra de mettre tout le monde d’accord car la règle sera la même pour tous : ne pas dépasser son enveloppe de « crédit carbone ou GES » individuelle et surtout, même si une forme de flexibilité sera possible à l’intérieur de l’enveloppe nationale, ne pas dépasser l’enveloppe crédit GES nationale comprenant les émissions sur le sol national mais également les émissions importées (toutes les choses que nous faisons fabriquer ailleurs pour notre consommation et nos modes de vie).

À l’intérieur de ces enveloppes, limitées forcément et réduites chaque année de 6%, chacun pourra faire ses propres choix. Pas d’injonction venant du haut, pas de dénonciation des comportements, chacun peut faire ses propres arbitrages permettant de continuer à consommer tout en restant dans l’enveloppe. Mieux encore, nos choix pour des achats moins carbonés mettront en marche les entreprises et commerçants pour proposer des produits peu carbonés. Une nouvelle forme de concurrence vertueuse en quelque sorte, un système qui partira du particulier et mettra en mouvement toute la galaxie de la production et son tissu économique pour tendre vers un but commun : faire baisser les émissions de GES de façon indiscutable.

Bien sûr, il y aura contrainte mais chacun pourra choisir laquelle. Si l’on commençait aujourd’hui, **le compte carbone individuel** se situerait à environ 9t GES/personne/an. Sachant que 65% des Français émettent aujourd’hui moins de 9t/individu et 50% sont en moyenne à 5t, la marge d’impact serait donc très importante les premières années mais irait en diminuant chaque année de 6% afin d’atteindre les cibles du GIEC en 2050.

Le comptage aura des effets bénéfiques à tous les niveaux : prise de conscience individuelle entraînant des changements de comportements, obligation aux entreprises de tenir une comptabilité carbone et d’afficher les poids carbone sur chaque produit, suivi objectif des courbes d’émissions, engagement de tous dans un projet collectif avec un objectif partagé générateur d’espoir et réducteur d’anxiété.

Un accompagnement sera nécessaire : auprès des particuliers pour faire des arbitrages éclairés et choisir les bons achats, des entreprises pour réformer leur comptabilité, des services publics pour diminuer leur empreinte tout en préservant la qualité.

L’argent et la technologie ne seront plus les seuls critères de décision : le carbone émis et bientôt, j’espère, le critère d’impact global sur le vivant, sera le nouveau critère à prendre en compte pour décider ou pas d’un projet, d’une action, etc.

Cessons donc de nous disputer, de nous opposer et commençons, au minimum, à compter pour savoir de quoi on parle et, mieux, adoptons le compte carbone qui donnera des limites objectives (maximum et minimum) à nos modes de vie et par là même de la sérénité.